

**B
Z
Dis** | communauté
de communes

PARLONS!

BUDGET

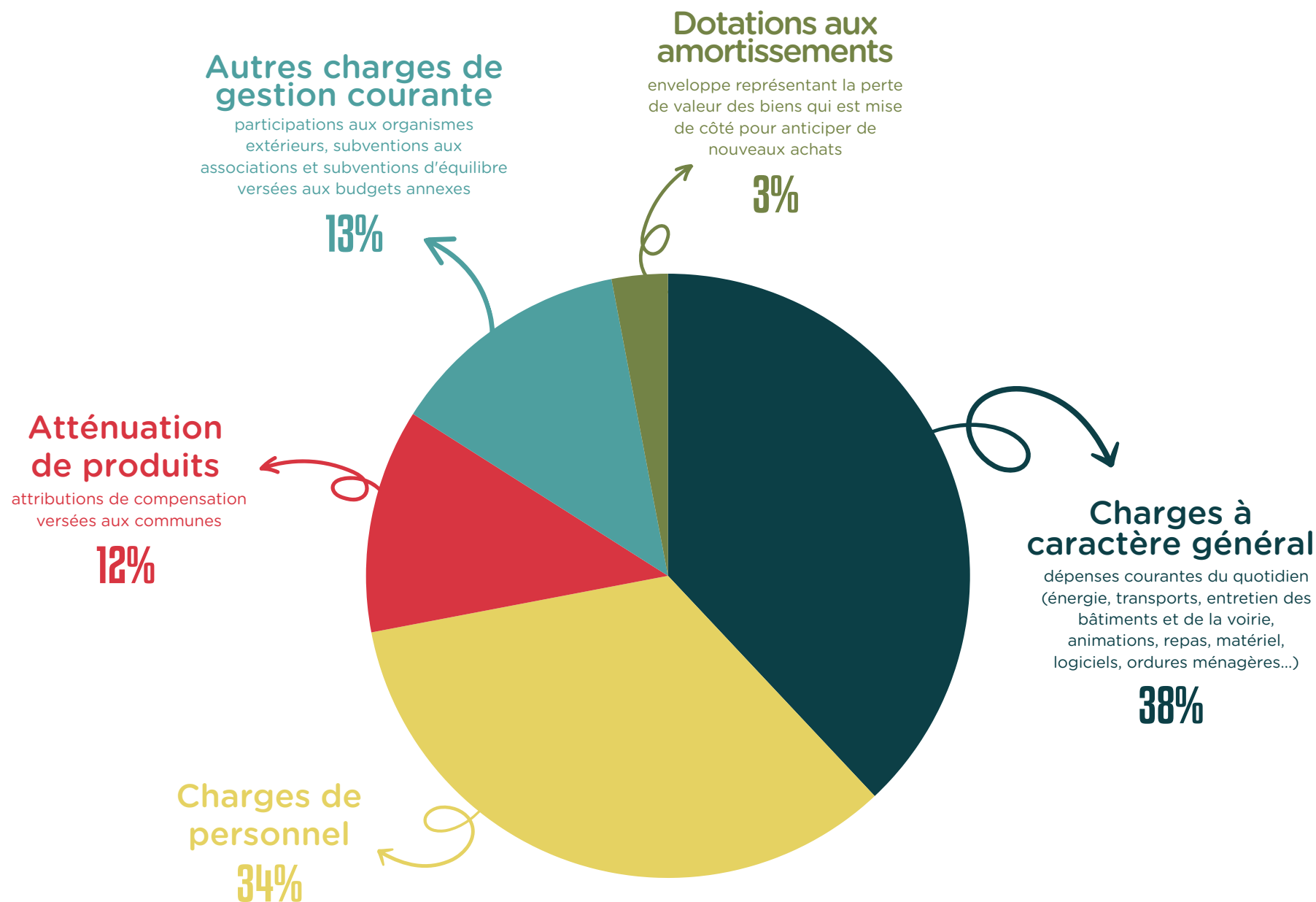
ÉDITION 2025



Dépenses de fonctionnement

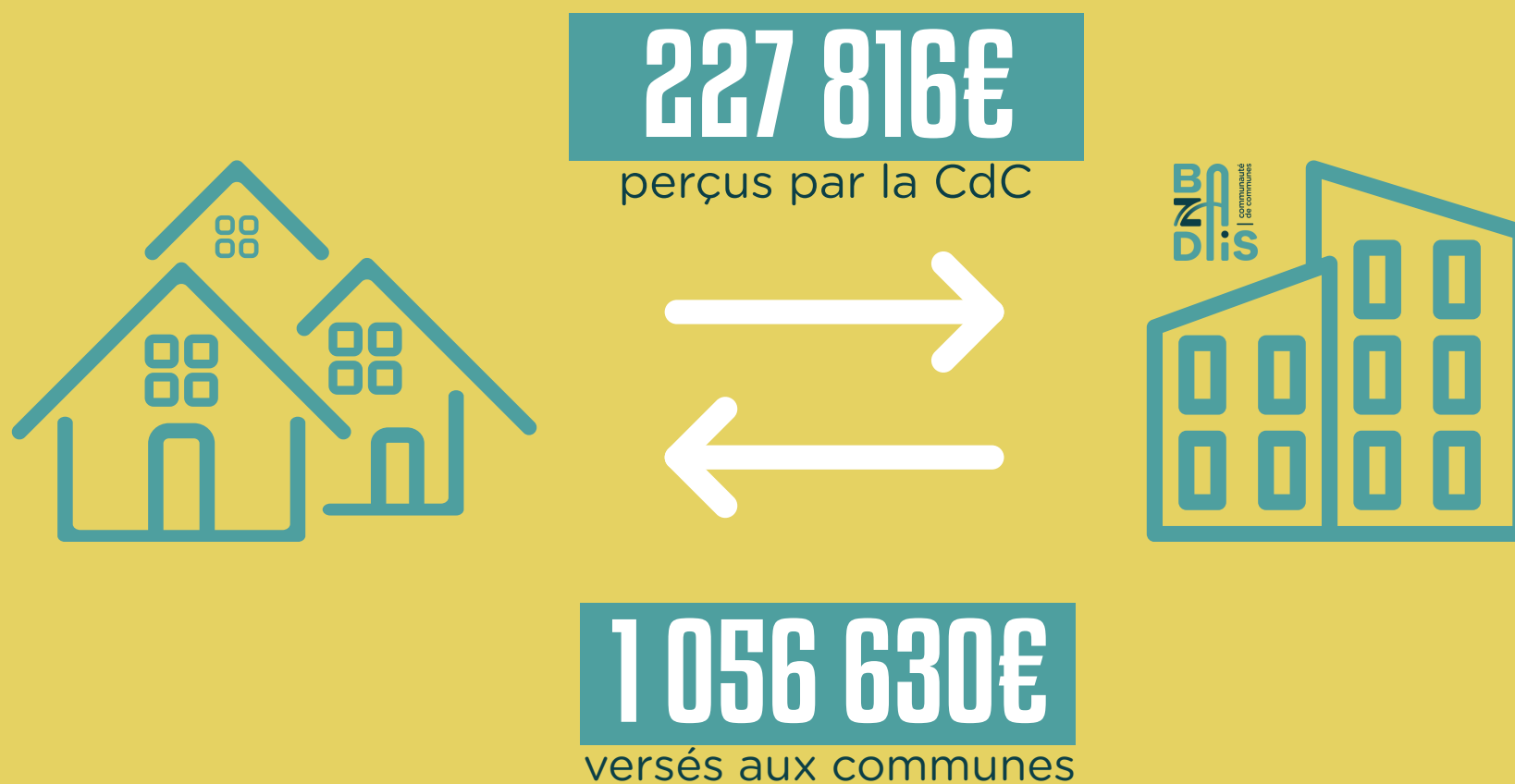
10 782 424 €

+ 3,17% (2024)



attribution de
compensation
quésaco ?

L'attribution de compensation
est un flux financier (fiscalité)
que la Communauté de
Communes verse aux
communes, ou reçoit de celles-
ci, pour équilibrer les comptes
après avoir pris en charge
certaines compétences



CALCUL

Attribution de
compensation



ce que la commune
"apporte" en termes de
fiscalité économique



ce qu'elle coûte en
termes de charges
transférées à la CdC

BUDGET ANNEXE

Centre
Intercommunal
d'Action Sociale

599 014€

dont

Service d'aide à
domicile **329 557€**

Résidence
autonomie **190 000€**

BUDGET ANNEXE

Abattoir

48 856€

Subventions
d'équilibre

**BUDGET
PRINCIPAL**

-10,4% (2024)

BUDGET ANNEXE

Restaurant du lac
de la Prade

66 349€

Pourquoi un
budget annexe ?

Le CIAS est une entité
autonome qui dispose de son
budget propre.

BUDGETS 2025

Centre Intercommunal
d'Action Sociale

609 207€

*subventions d'équilibre au service d'aide à domicile et à la
résidence autonomie, adhésion au CLIC, prévention seniors...*

329 557€
*subvention
d'équilibre*

Service d'aide à
domicile

2 743 124€

dont 90% de masse salariale

190 000€
*subvention
d'équilibre*

Résidence
autonomie

716 100€

dont 52% de redevance au propriétaire ENEAL

Répartition des dépenses de fonctionnement par pôle

€

3500000

3000000

2500000

2000000

1500000

1000000

500000

0

Ordures ménagères

Attribution de compensation

Développement et attractivité du territoire

Enfance/jeunesse

Ressources et fonctionnement général

Technique

2379420€

1056630€

195381€

2934705€

3001956€

1214332€





Pourquoi les ordures ménagères font-elles partie de notre budget ?



Le Sictom Sud-Gironde facture les usagers pour le compte de la CdC



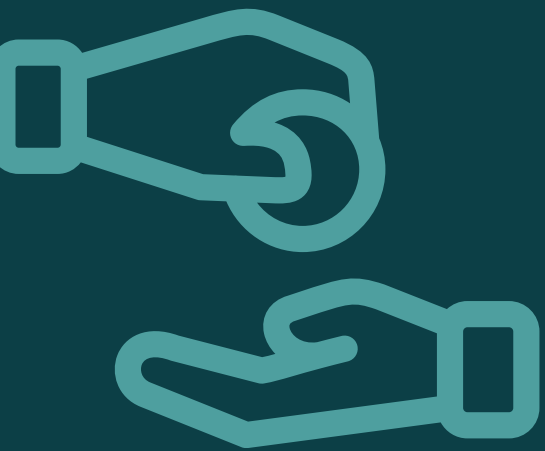
La CdC reverse les recettes perçues au Sictom Sud-Gironde

La CdC délègue la gestion de la collecte d'ordures ménagères au



La CdC encaisse les recettes et les enregistre au niveau comptable

C'est la raison pour laquelle vous retrouvez notre logo sur les factures !



Participation aux organismes extérieurs

● Office de Tourisme intercommunautaire	155 250€
● Chambre d'agriculture	4 500€
● Chambre de commerce et d'industrie	4 800€
● Gironde Numérique	113 564€
● Gironde Ressources	100€
● Mission Locale Sud-Gironde	25 363€
● Parc Naturel des Landes de Gascogne	1 016€
● Pôle territorial Sud-Gironde	52 417€
● SDIS	7 240€
● SIPHEM	94 656€
● Syndicat des Eaux du Grand Bazadais	7 801€
● Syndicat Vallée du Ciron	16 618€
● Syndicat Beuve Bassanne	56 974€
● Fonctionnement aire de grand passage	7 675€
● Coordination aires gens de voyage	375€
● Intervenant social en gendarmerie	1 365€

La CdC finance des organismes extérieurs (syndicats, associations) auxquels elle a transféré ou confié l'exercice de certaines de ses compétences.

549 714€

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS



En lien avec les
compétences de la
CdC

- La route de la transhumance
VALORISATION DU TERRITOIRE **300€**
- Renouveau et traditions
VALORISATION DU TERRITOIRE **1500€**
- Chapon des 2 vallées
VALORISATION DU TERRITOIRE **1500€**
- ADIL 33
HABITAT **2 614€**
- Association des irrigants du
Bazadais
AGRICULTURE **3 000€**
- CAUE
URBANISME **500€**
- Gironde Initiatives
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE **1 600€**



Pourquoi une variation de nos dépenses 2025 ?

Une hausse des participations aux organismes extérieurs

+ 40 000€

Un versement d'une subvention d'équilibre au budget de l'abattoir

+ 48 856€

Une augmentation de la subvention d'équilibre au budget du restaurant du lac de la Prade

+ 23 473€

Une revalorisation des charges salariales et l'évolution des carrières des agents

+ 52 000€

Une diminution de la subvention au Centre Intercommunal d'Action Sociale

- 140 986€

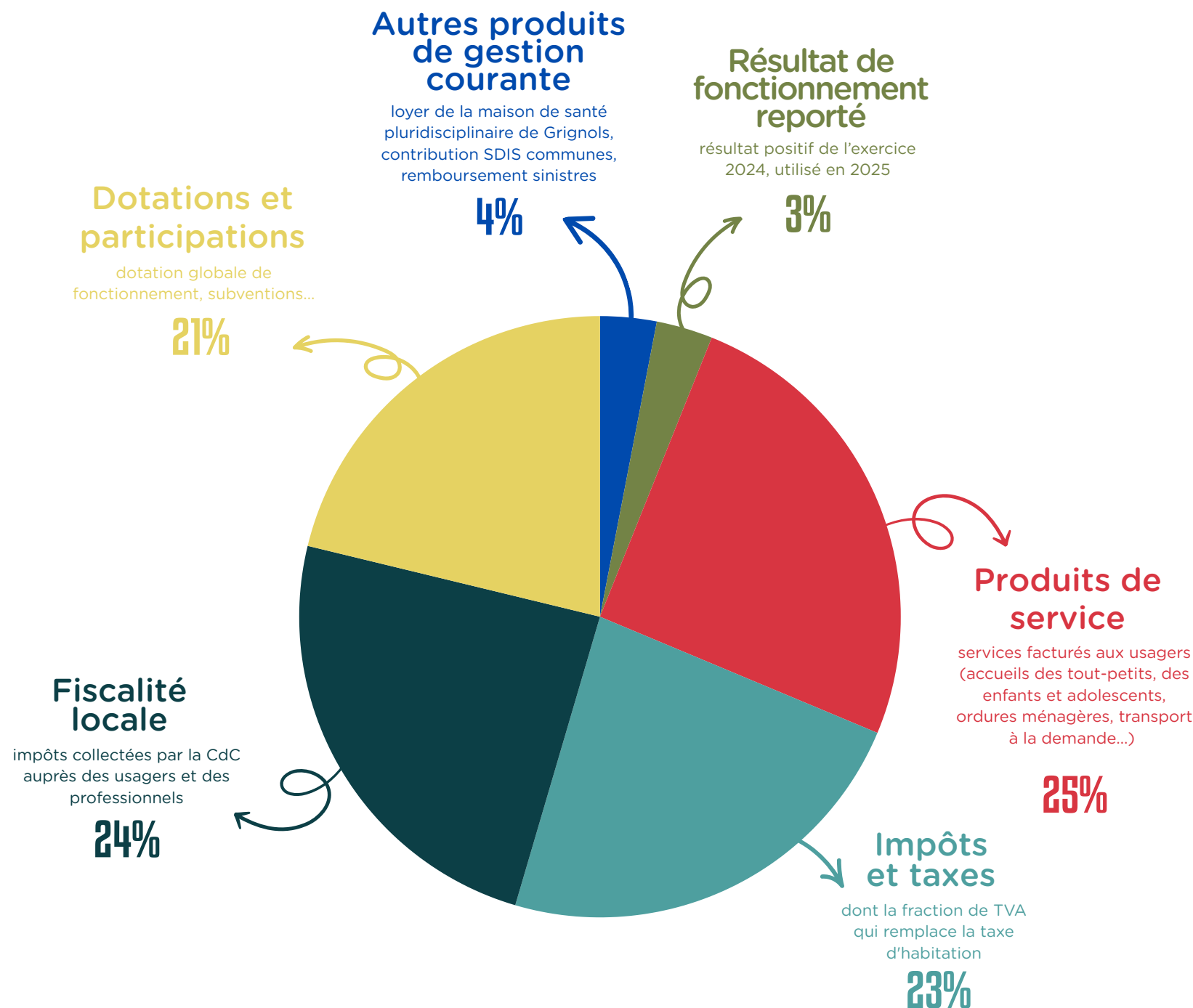
L'impact de l'inflation

+ 67 000€

Recettes de fonctionnement

10 782 424 €

+ 3,04% (2024)



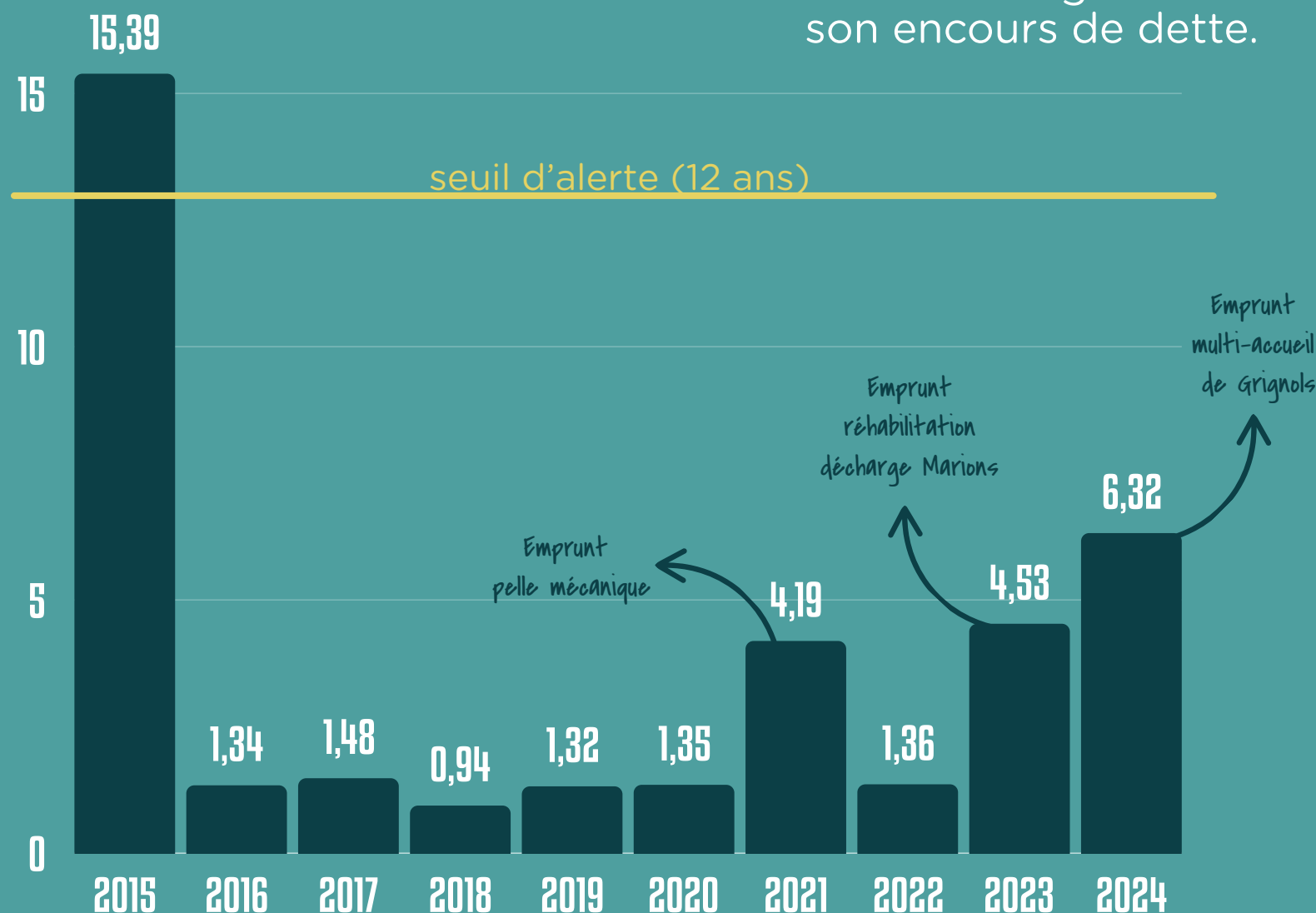


La dette

Années

20

La **capacité de désendettement** est la durée théorique que mettrait la collectivité à rembourser l'intégralité de son encours de dette.



En prenant en compte la totalité des emprunts en cours, la CdC aurait mis 6 ans à rembourser sa dette en 2024. Une collectivité doit être vigilante lorsqu'elle allonge la durée de ses remboursements.



L'épargne

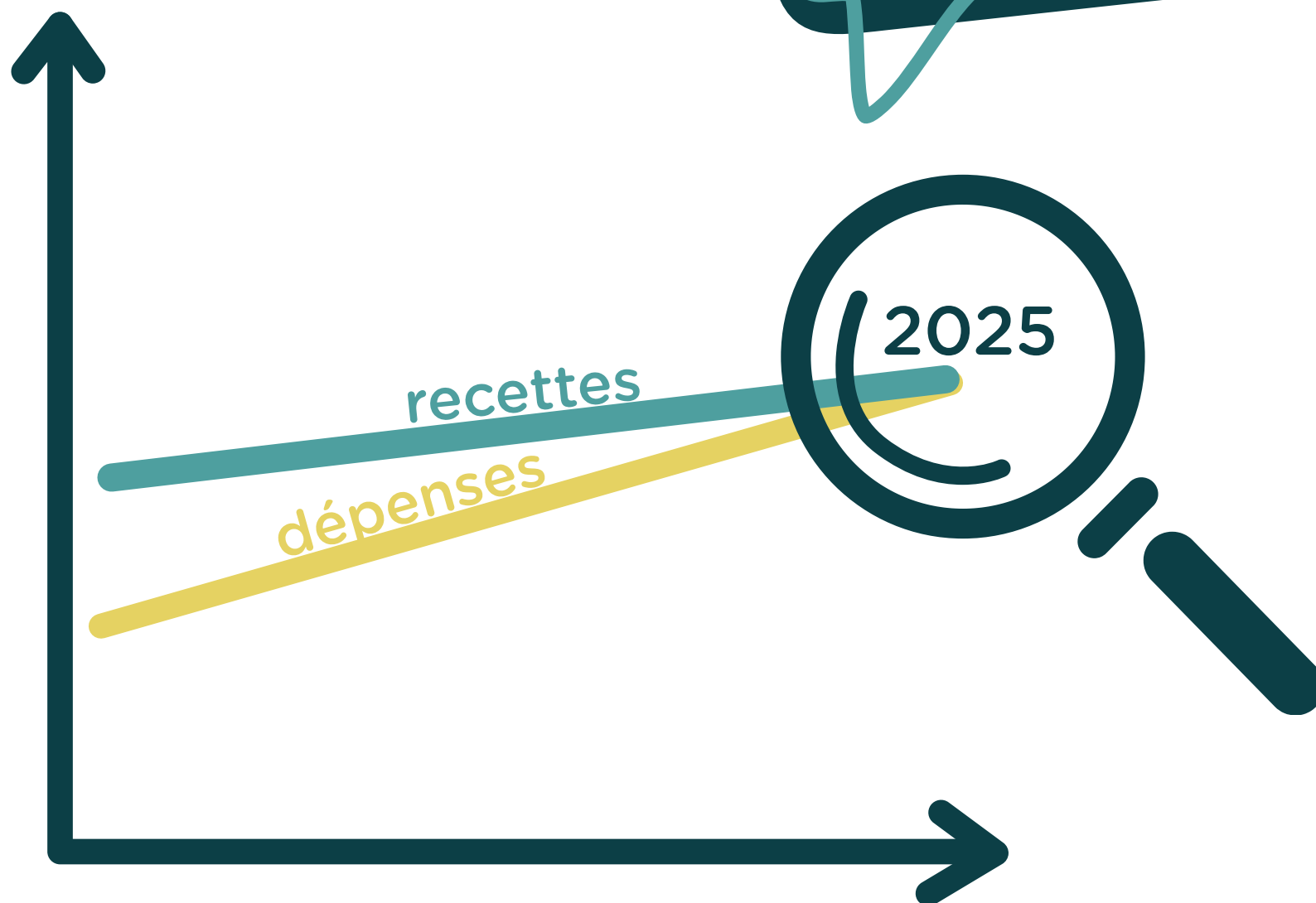
En 2025, l'épargne brute prévisionnelle de la collectivité est très faible, inférieure à 2%.

Le seuil d'alerte est fixé à 7%.

Cela signifie qu'elle ne génère pas suffisamment d'épargne pour investir dans des projets ou emprunter si nécessaire.

effet ciseau quésaco ?

Les dépenses de fonctionnement progressent plus rapidement que les recettes. L'épargne dégagée se réduit.





Fiscalité locale

Les taux restent inchangés pour 2025

8,08 %

taxe d'habitation additionnelle

1,36 %

taxe foncière sur les propriétés bâties

3,45 %

taxe foncière sur les propriétés non bâties

22,48 %

cotisation foncière des entreprises



Taxe GEMAPI

Gestion des milieux
aquatiques et la prévention
des inondations

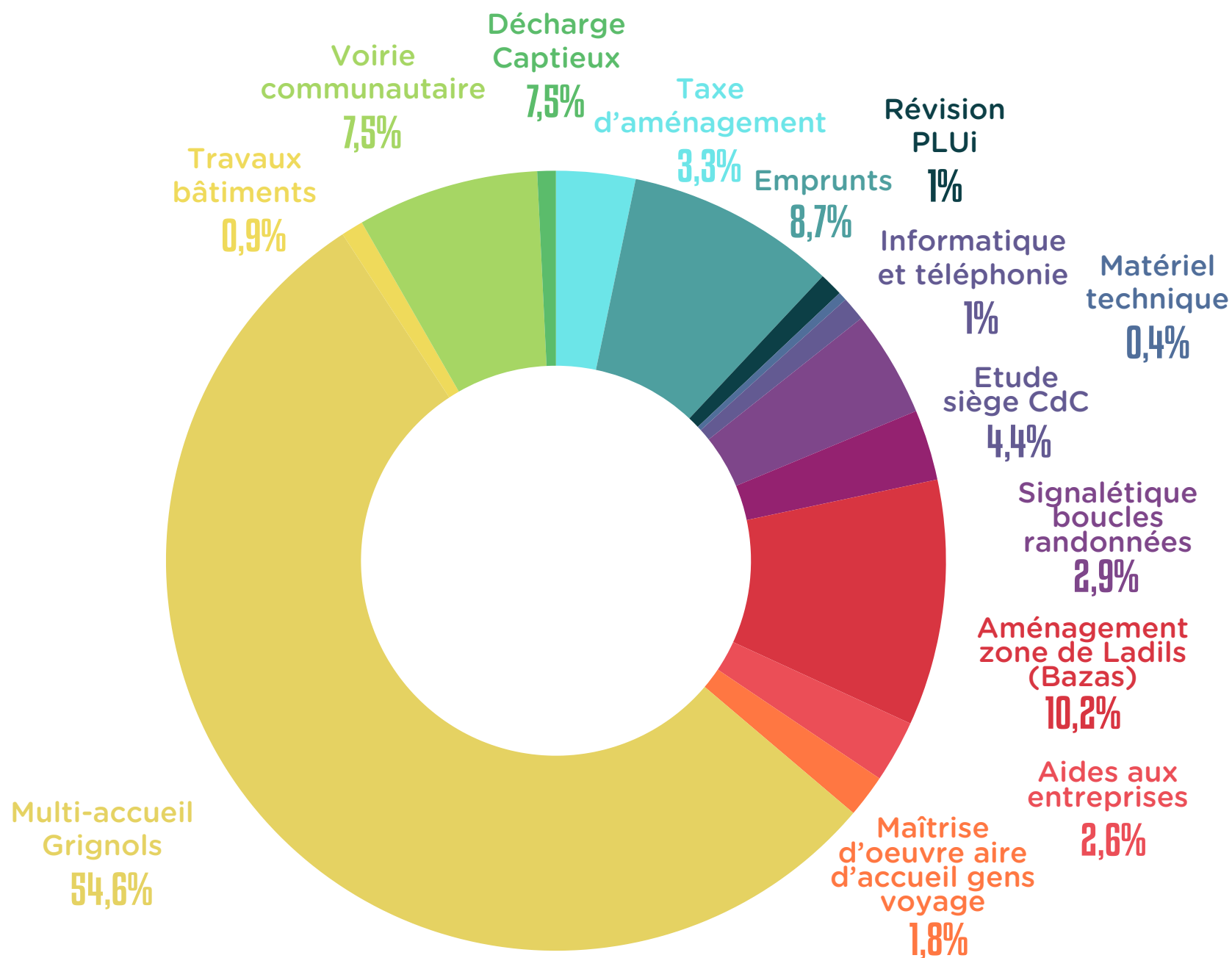
3,37€ / habitant

2 172 053€
+ 1,15% (2024)

En 2023, les bases de cotisations minimum de la CFE ont été réévaluées, pour une application en 2024.



Les dépenses d'investissement



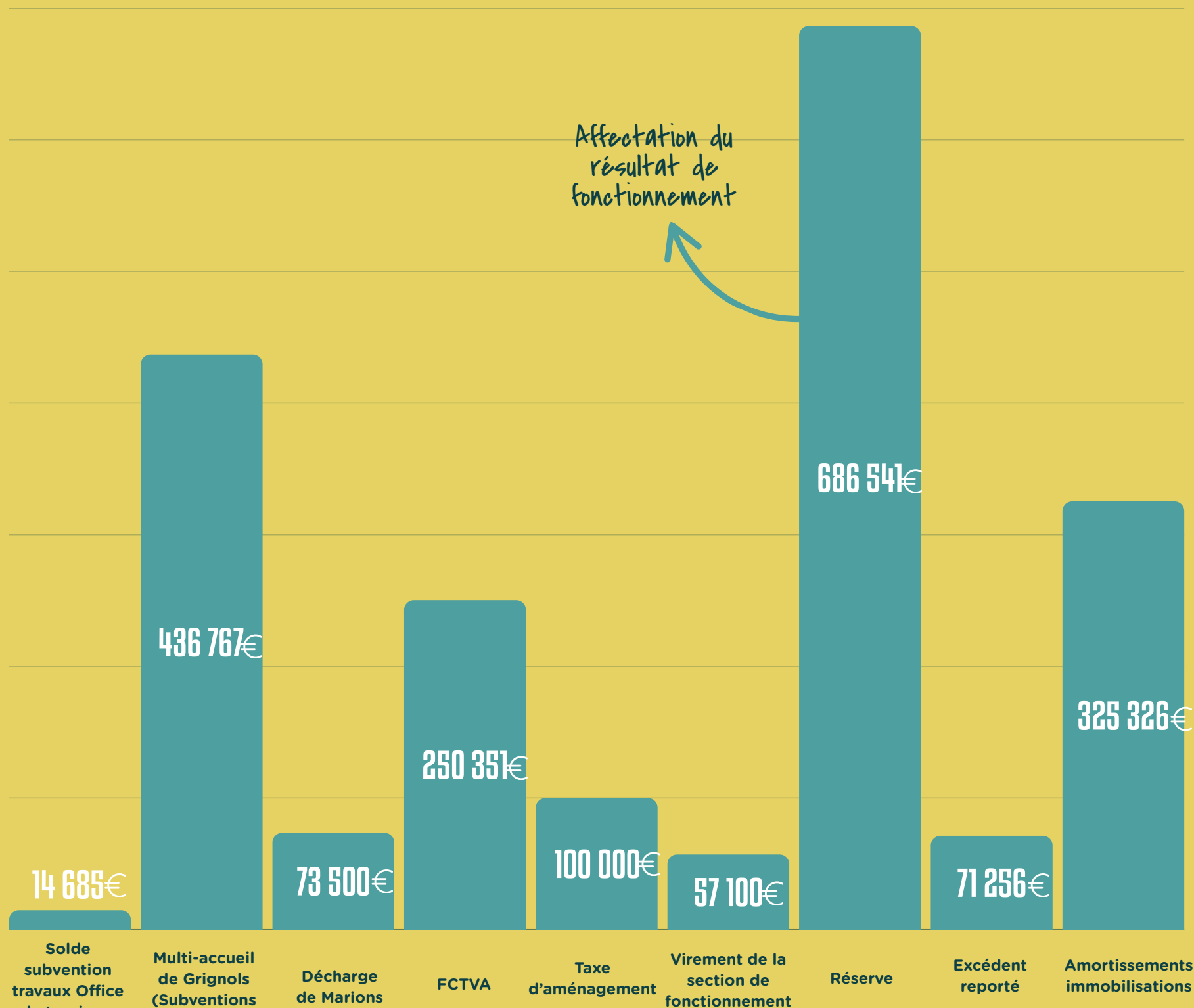
2 015 528€

-65,5% (2024)

Les investissements ont été réduits et restent concentrés sur des projets déjà engagés en 2024.



Les recettes d'investissement



2 015 528€ dont 63% de restes à réaliser 2024



364, route de Lerm
33430 BAZAS
05 56 25 28 81
contact@cdcdubazadais.fr